Image not found or type unknown

Prelevement d'une assurance pas contracté par moi même

Par **zouzette**, le **08/03/2011** à **01:07**

Bonjour,
Je viens m'informer des actions possibles contre "the phone house" qui se permette d'ouvrir des contrats sans véritable vérification car je me retrouve prélevé d'une assurance jamais contracté! Tout ça à cause d'une ancienne assurance dont le contrat est résilié depuis juillet 2010 et dont ils avaient gardé le RIB je les aies contacté et en attendant que mon dossier remonte au siège je dois payer la cotisation mensuelle de 24 euros j'ai fait opposition biensûr mais y'a de quoi mettre hors de soi que puis je faire? J'ai demandé dans ma lettre de réclamation les copies des papiers utilisés pour les achats mais rien ne m'as été donné et je n'ai plus de nouvelles de leur part j'aimerais savoir comment agir pour me protéger

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés